

**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**SECTION 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**

Nom commercial : GlasPly® IV, GlasPly® Premier

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : Johns Manville  
Adresse : P.O. Box 5108  
Denver, CO USA 80127  
Téléphone : +1-303-978-2000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Société : Johns Manville Canada, Inc.  
Adresse : 5301 42 Avenue  
Innisfail, AB Canada T4G 1A2  
Téléphone : +1-303-978-2000  
Numéro de téléphone en cas d'urgence : +1-800-424-9300 (CHEMTREC)

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Restrictions d'utilisation : Pour des utilisateurs professionnels uniquement.

Préparé par : productsafety@jm.com

**SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS****Classement SGH en conformité avec le règlement 29 CFR 1910.1200 (OSHA HCS 2012) et les règlements sur les produits dangereux (SIMDUT 2015)**

Cancérogénicité : Catégorie 1A

**Éléments étiquette SGH**

Pictogrammes de danger :



Mot indicateur : Danger

Déclarations sur les risques : H350 Peut provoquer le cancer.

Déclarations sur la sécurité :

**Prévention:**

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.  
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

**Intervention:**

P308 + P313 En cas d'exposition prouvée ou suspectée:  
Consulter un médecin.

## Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**Entreposage:**

P405 Garder sous clef.

**Élimination:**

P501 Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**Autres dangers**

Inconnu.

---

**SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**
**Composants dangereux**

Nom Chimique	No. CAS	Concentration (%)
bitume oxydé	64742-93-4	>= 30 - < 50
calcaire	1317-65-3	>= 10 - < 20
talc (Mg <sub>3</sub> H <sub>2</sub> (SiO <sub>3</sub> ) <sub>4</sub> )	14807-96-6	>= 5 - < 10

---

**SECTION 4. PREMIERS SOINS**

- Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.  
 Montrer cette fiche technique signalétique au médecin en consultation.  
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.
- En cas d'inhalation : Déplacer immédiatement à l'air frais. Obtenir immédiatement une assistance médicale.  
 En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle.
- En cas de contact avec la peau : En cas de contact, rincer la peau avec beaucoup d'eau pendant au moins 5 minutes.  
 Appeler un médecin si de l'irritation se développe ou persiste.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement avec de grandes quantités d'eau, aussi sous les paupières, pendant au moins 5 minutes.  
 Si portés, enlever les verres de contact si cela est facile à faire.  
 Protéger l'oeil intact.  
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison.  
 Essuyez délicatement et rincez à l'eau l'intérieur de la bouche.  
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.  
 Si les symptômes persistent, faites immédiatement appel à un médecin ou à un centre antipoison.
- Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés : Peut provoquer le cancer.

**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

- Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée  
Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)  
Poudre chimique d'extinction  
Mousse
- Moyens d'extinction inadéquats : Jet d'eau à grand débit
- Produits de combustion dangereux : oxydes de carbone  
oxydes d'azote
- Méthodes spécifiques d'extinction : Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement immédiat.
- Équipement de protection spécial pour les pompiers : Si nécessaire, porter un appareil respiratoire autonome lors de la lutte contre l'incendie.

**SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**

- Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence : Utiliser un équipement de protection personnelle.  
Éviter la formation de poussière.  
Éviter l'inhalation de la poussière.
- Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage : Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination.

**SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE**

- Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Éviter la formation de poussière.  
Fournir une ventilation aspirante adéquate aux endroits où la poussière se forme.
- Conseils pour une manipulation sans danger : Éviter la formation de particules inhalables.  
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.  
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.  
Éviter le contact avec la peau et les yeux.  
Équipement de protection individuelle, voir la section 8.  
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone où se fait l'application.  
Éliminer l'eau de rinçage conformément aux réglementations locales et nationales.
- Conditions de stockage sûres : Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.  
Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
- D'autres informations sur la stabilité du stockage : Stable à température et pression ambiantes normales.

**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**
**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
calcaire	1317-65-3	TWA (poussière totale)	15 mg/m <sup>3</sup>	OSHA
		TWA (respirable fraction)	5 mg/m <sup>3</sup>	OSHA
		TWA (respirable)	5 mg/m <sup>3</sup> (Carbonate de calcium)	NIOSH REL
		TWA (total)	10 mg/m <sup>3</sup> (Carbonate de calcium)	NIOSH REL
talc (Mg <sub>3</sub> H <sub>2</sub> (SiO <sub>3</sub> ) <sub>4</sub> )	14807-96-6	TWA (Poussière)	20 Millions de particules par pied cube	OSHA
		TWA (respirable)	2 mg/m <sup>3</sup>	NIOSH REL
		TWA	0.1 fibres/cm <sup>3</sup>	ACGIH
		TWA (Fraction respirable)	2 mg/m <sup>3</sup>	ACGIH

**Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : En cas de formation de poussière ou d'aérosol, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.  
 Dans le cas où la concentration de la poudre dépasse 10 mg/m<sup>3</sup>, le masque antipoussières est recommandé.

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

**Protection des mains**

Remarques : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps : Lorsqu'on utilise et conserve le produit tel que recommandé, aucun équipement de protection spéciale n'est requis.

Mesures d'hygiène : A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.  
 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.  
 Ne pas fumer pendant l'utilisation.  
 Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.  
 Des indications de manipulation écrites doivent être

**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

disponibles sur le lieu de travail.

**SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES**

Aspect	: bande
Couleur	: brun foncé
Odeur	: Donnée non disponible
Seuil de l'odeur	: Donnée non disponible
pH	: Donnée non disponible
Point de fusion/congélation	: Donnée non disponible
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition	: Donnée non disponible
Point d'éclair	: Donnée non disponible
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	: Donnée non disponible
Pression de vapeur	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative	: Donnée non disponible
Solubilité dans l'eau	: Donnée non disponible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	: Donnée non disponible
Température d'auto-inflammation	: Donnée non disponible
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: Donnée non disponible

**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ**

Réactivité	:	Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les indications.
Stabilité chimique	:	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	:	Inconnu.
Conditions à éviter	:	Donnée non disponible
Produits incompatibles	:	Donnée non disponible
Produits de décomposition dangereux	:	Produits de décomposition dangereux à cause d'une combustion incomplète oxydes de carbone oxydes d'azote

**SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES****Toxicité aiguë****Produit:**

Toxicité cutanée aiguë : Estimation de la toxicité aiguë : > 5,000 mg/kg  
Méthode: Méthode de calcul

**Toxicité aiguë****Composants:****bitume oxydé:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 5,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 401 de l'OECD  
Remarques: Aucune mortalité n'a été observée.

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 0.0944 mg/l  
Durée d'exposition: 4.5 h  
Atmosphère d'essai: vapeur  
Méthode: Directives du test 403 de l'OECD  
Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Lapin, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

**Toxicité aiguë****calcaire:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL0 (Rat, femelle): > 2,000 mg/kg  
Méthode: Directives du test 420 de l'OECD

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat, mâle et femelle): > 3 mg/l  
Durée d'exposition: 4 h  
Atmosphère d'essai: poussières/brouillard

## Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

Méthode: Directives du test 403 de l'OECD

Évaluation: La substance ou le mélange ne présente aucune toxicité aiguë par inhalation

Toxicité cutanée aiguë : DL50 (Rat, mâle et femelle): > 2,000 mg/kg  
 Méthode: Directives du test 402 de l'OECD

**IARC**

Groupe 1: Cancérogène pour l'homme

 talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>) 14807-96-6

Groupe 2A: Cancérogène probable pour l'homme

bitume oxydé 64742-93-4

**ACGIH**

Carcinogène confirmé chez les humains

 talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>) 14807-96-6

**OSHA**

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations plus grandes que ou égales à 0.1% n'a été identifié comme cancérogène ni comme cancérogène possible par OSHA (Administration de la sécurité et santé au travail - Etats-Unis).

**NTP**

Connu pour être cancérogène pour l'homme

 talc (Mg<sub>3</sub>H<sub>2</sub>(SiO<sub>3</sub>)<sub>4</sub>) 14807-96-6

### SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Écotoxicité**

Donnée non disponible

**Persistance et dégradabilité**

Donnée non disponible

**Potentiel bioaccumulatif**

Donnée non disponible

**Mobilité dans le sol**

Donnée non disponible

**Autres effets néfastes**
**Produit:**

Potentiel d'appauvrissement de la couche d'ozone : Réglementation: 40 CFR protection de l'environnement; Partie 82 Protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

Remarques: Ce produit ne contient aucune et n'a pas été fabriqué avec des substances de Classe I ou de Classe II appauvrissant la couche d'oxone telles que définies à la Section 602 (40 CFR 82, Subpt. App. A + B) de la loi sur la qualité de l'air (Clean Air Act) des États-Unis.

Information écologique supplémentaire : Donnée non disponible

**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION****Méthodes d'élimination**

Déchets de résidus : Éliminer le contenu/le contenant dans un site agréé en conformité avec les règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

**SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT****Réglementations pour le transport international**

Transport terrestre

USDOT: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

TMD: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport maritime

IMDG: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

Transport aérien

IATA/ICAO: Produit non dangereux au sens des réglementations de transport

**SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES****Liste TSCA**

TSCA - 5(a) Nouvelle Réglementation Importante : Aucune substance n'est assujettie à une nouvelle règle d'utilisation importante.  
Liste de Produits Chimiques

Toxic Substances Control Act (TSCA) des États-Unis Section 12(b) Notification d'exportation (40 CFR 707, sous-partie D) : Aucune substance n'est assujettie aux exigences en matière de déclaration d'exportation selon TSCA 12(b).

**EPCRA - Emergency Planning and Community Right-to-Know****CERCLA Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous CERCLA.

**Substances extrêmement dangereuses sous SARA 304 Quantité à déclarer**

Ce produit ne contient aucun composant ayant une quantité à déclarer sous 304 EHS RQ.

**SARA 311/312 Dangers** : Cancérogénicité

**SARA 302** : Ce matériel ne contient aucun composant avec une section 302 EHS TPQ.



**Fiberglass-Reinforced, Asphalt-Coated Ply Sheets IV**

Version 2.0

Date de révision 10/16/2019

Date d'impression 10/16/2019

**SARA 313** : Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

**Loi sur la qualité de l'air**

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Les produits chimiques suivants sont listés sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489):

bitume oxydé	64742-93-4	30 - 50 %
--------------	------------	-----------

Ce produit ne contient aucun produit chimique listé sous le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM I Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

**Loi d'Application Californienne pour une utilisation Sûre des Toxiques et de l'Eau Potable (Proposition 65)**

**⚠️ AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des agents chimiques, y compris bitumes, identifiés par l'État de Californie comme pouvant causer le cancer. Pour de plus amples informations, prière de consulter [www.P65Warnings.ca.gov](http://www.P65Warnings.ca.gov).

**Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:**

TSCA : En conformité avec les inventaires  
DSL : En conformité avec les inventaires

---

**SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS****Autres informations**

Date de révision : 10/16/2019

Les informations contenues dans la présente fiche signalétique ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, utilisation, fabrication, entreposage, transport, élimination, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.